

Bulletin trimestriel



En réponse à la crise de la COVID-19, l'ARK a mis en place un programme alimentaire spécial pour aider les aînés et les personnes moins favorisées

Dans le contexte de la COVID-19, l'Administration régionale Kativik (ARK) a mis en place le 7 avril un programme alimentaire à deux volets à l'intention des aînés et des plus démunis.

Dans le cadre du volet de provisions alimentaires à l'intention des aînés, les aînés âgés de 60 ans et plus reçoivent mensuellement des provisions alimentaires d'une valeur de 200 \$ pour une période de trois mois. Tous les produits sont admissibles à l'exception de l'alcool, de l'essence, des produits du tabac et des billets de loterie. La mesure vise à offrir une aide temporaire aux aînés pour qu'ils aient plus facilement accès à des produits d'épicerie. Elle est en vigueur jusqu'à la fin de juin, mais pourrait être renouvelée.

Le deuxième volet du programme alimentaire spécial de l'ARK vise à aider les personnes qui éprouvent temporairement des difficultés financières. Les demandeurs admissibles reçoivent des bons alimentaires d'urgence toutes les deux semaines. La mesure, qui est rétroactive au 13 mars 2020 et prend fin le 30 juin 2020, vise les personnes qui ne travaillent plus en raison de la pandémie de COVID 19 et ne reçoivent plus de salaire ou ne reçoivent qu'une partie de leur salaire, ou encore, ne reçoivent aucune prestation de soutien du revenu. Elle vise aussi les personnes qui ont vu leurs obligations financières augmenter, par exemple pour prendre soin d'une personne âgée ou de membres leur famille.

L'ARK finance un programme de l'Institut culturel Avataq à l'intention des artistes

Le 25 février, l'ARK a approuvé une contribution de 82 000 \$ pour les artistes du Nunavik. L'Institut culturel Avataq gèrera le programme de bourses qui est maintenant financé en totalité par l'ARK.

Le nouveau programme remplace le programme de soutien aux artistes qui était auparavant cofinancé par le Conseil des arts et des lettres du Québec. En prenant une telle décision, l'Institut culturel Avataq et l'ARK conjuguent leurs efforts afin

Le CPRK teste l'utilisation de caméras corporelles

Le Corps de police régional Kativik (CPRK) a commencé à tester l'utilisation de caméras corporelles pendant les quarts de travail des policiers dans le cadre d'un projet pilote lancé en janvier 2020.



Le projet pilote vise à tester la mise en place et l'utilisation de six caméras corporelles pendant une année. Les policiers qui portent la caméra doivent enregistrer leurs interventions dans les cas de violence conjugale, de conduite avec les facultés affaiblies et d'autres circonstances extraordinaires. Si possible, les policiers informent les personnes faisant l'objet d'une intervention qu'elles sont enregistrées et mettent fin à l'enregistrement pour des raisons de confidentialité.

L'utilisation de caméras corporelles peut notamment accroître la responsabilisation des policiers, la confiance de la population et la transparence de même que fournir des preuves additionnelles.

Si le projet pilote s'avère concluant, le CPRK évaluera la possibilité d'équiper ses policiers de caméras corporelles dans les 14 communautés.



de maintenir une autonomie complète pour un programme géré par et pour les Inuits du Nunavik et de faire en sorte que les artistes inuits puissent continuer d'évoluer.

- Pour de plus amples renseignements ou présenter une demande de bourse, veuillez composer le **1 800 361-5029** ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : olivialyat@avataq.qc.ca.

Annulation des Jeux d'hiver de l'Arctique 2020



Le 8 mars 2020, l'édition du 50^e anniversaire des Jeux d'hiver de l'Arctique a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19. Tous les pays qui devaient participer aux Jeux ainsi qu'Équipe Nunavik-Québec étaient très déçus de l'annulation de l'événement, mais comprenaient que c'était

la bonne décision à prendre dans les circonstances.

Il s'agit d'une grande déception pour les athlètes et les entraîneurs d'Équipe Nunavik-Québec qui tenteront de tirer profit de cette expérience pour bâtir une équipe encore plus forte pour les prochains Jeux. Le Service des loisirs de l'ARK demeure déterminé à aider les jeunes du Nunavik à poursuivre leur rêve de devenir les meilleurs dans la pratique des sports traditionnels.

Les prochains Jeux d'hiver de l'Arctique auront lieu à Wood Buffalo, en Alberta, en 2022.

L'ARK partage ses connaissances lors du Salon professionnel et de la Conférence Aurores boréales

Cette année, l'ARK a participé encore une fois au Salon professionnel et à la Conférence Aurores boréales qui a eu lieu du 5 au 8 février, à Ottawa. Cet événement, qui a lieu tous les deux ans, est l'occasion pour les organismes du Nord canadien de bâtir des partenariats et de partager des renseignements et des idées.

La présidente et le directeur général de l'ARK, Jennifer Munick et Michael Gordon, ont assisté à l'événement avec des employés de divers services de l'organisme. Pendant trois jours, l'ARK a tenu un kiosque pour expliquer son rôle et ses responsabilités. L'ARK a ainsi eu l'occasion de faire du réseautage et de promouvoir le Nunavik et l'organisme.



Justice Pro Bono reçoit 222 000 \$ pour tenir des cliniques juridiques au Nunavik

Justice Pro Bono a amassé des fonds lors d'un gala tenu le 19 février à Montréal afin d'organiser des cliniques juridiques gratuites au Nunavik. L'ARK a décidé d'ajouter 10 000 \$ aux 220 000 \$ recueillis par l'organisme.

Créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec, Justice Pro Bono aide les personnes et les organismes sans but lucratif qui n'ont pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques.



Sur la photo : Jacques R. Fournier, juge en chef de la Cour supérieure du Québec, et Johanne Fortin, directrice du Service juridique, sociojudiciaire et de la gestion municipale de l'ARK.

Diminution du taux de criminalité au Nunavik

Le nombre de dossiers criminels ouverts par le CPRK et le nombre de détenus ont diminué de 41 % en avril par rapport à mars.

Le nombre de détenus dans les villages nordiques les plus peuplés a suivi la même tendance. À Puvirnituq, il n'y a eu qu'environ 20 détenus en avril 2020 par rapport à 212 le mois précédent, ce qui représente une diminution de 90 %. À Salluit, la situation est semblable. Il n'y a eu que sept détenus en avril comparativement à 43 en mars.

La diminution considérable du taux de criminalité n'est peut-être pas uniquement attribuable aux restrictions imposées sur la vente d'alcool et au confinement. En effet, les saisies effectuées par le CPRK depuis le début de l'année peuvent également être un facteur important. Du 1^{er} janvier au 30 avril, le CPRK a saisi l'équivalent de 639 000 \$ en drogues et en alcool de contrebande.

Le CCRIUN : l'équipe de gestion de crise du Nunavik

La pandémie de COVID-19 a nécessité une intervention d'urgence sans précédent au Nunavik. En effet, l'ARK a immédiatement activé le Comité consultatif régional en matière d'intervention d'urgence du Nunavik (CCRIUN), l'équipe de gestion de crise du Nunavik.

Voici quelques mesures importantes prises par le CCRIUN :

12 MARS 2020 :

- ▶ Le gouvernement du Québec déclare l'état d'urgence sanitaire dans l'ensemble de la province. Les autorités de santé publique recommandent l'annulation ou le report de tout rassemblement au Nunavik.

17 MARS 2020 :

- ▶ Le CCRIUN tient sa première réunion officielle avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

19 MARS 2020 :

- ▶ Interdiction de tous les vols non essentiels en provenance du sud vers le Nunavik.

20 MARS 2020 :

- ▶ Coordination avec les maires à l'échelle régionale et production de mises à jour quotidiennes.

22 MARS 2020 :

- ▶ Arrêt de tous les déplacements des employés vers la mine Raglan et la mine de Canadian Royalties inc.

23 MARS 2020 :

- ▶ Annonce de l'interdiction de tous les vols non essentiels à destination du Nunavik et entre les communautés de la région.

24 MARS 2020 :

- ▶ Fermeture officielle des écoles pour le reste de l'année scolaire.
- ▶ Une restriction sur la vente d'alcool est imposée aux magasins et aux fournisseurs.

28 MARS 2020 :

- ▶ Premier cas de COVID-19 confirmé à Salluit.
- ▶ Imposition d'une mesure exigeant que quiconque arrive du sud s'isole pendant 14 jours.

29 MARS 2020 :

- ▶ Couvre-feu décrété pour les 14 communautés du Nunavik.
- ▶ Interdiction des déplacements à motoneige entre les communautés.

2 AVRIL 2020 :

- ▶ Confinement imposé par le CCRIUN dans les 14 communautés.

3 AVRIL 2020 :

- ▶ Déploiement de Rangers canadiens dans les 14 communautés pour limiter la propagation de la COVID-19.

7 AVRIL 2020 :

- ▶ Un programme de bons alimentaires d'urgence est créé pour les plus démunis au Nunavik.

15 AVRIL 2020 :

- ▶ Adoption des nouvelles heures de couvre-feu. Le couvre-feu commence désormais à 22 h au lieu de 21 h en raison des plus longues heures de clarté.
- ▶ Lancement d'un programme alimentaire pour les aînés. Un montant de 200 \$ par mois leur est versé pour une période de trois mois.

20 AVRIL 2020 :

- ▶ Des masques seront fournis aux passagers aériens conformément à l'obligation du port de masque à bord de tous les vols canadiens.

27 AVRIL 2020 :

- ▶ Des statistiques compilées par le CPRK indiquent qu'il y a eu une forte diminution de la criminalité et du nombre de personnes détenues entre mars et avril 2020.

6 MAI 2020 :

- ▶ Il n'y a plus de cas positifs de COVID-19 au Nunavik.
- ▶ Tenue d'une réunion des organismes de la région afin de discuter de la levée progressive des mesures de restriction.

22 MAI 2020 :

- ▶ La planification de la réouverture graduelle du Nunavik entreprise au cours de la dernière semaine ouvre la voie à des mesures moins restrictives pour les semaines à venir.
- ▶ Plusieurs comités étudient la levée des mesures, voient à la protection des jeunes et des aînés, supervisent la réouverture graduelle des transports, des milieux de travail et des autres secteurs de l'économie, et s'assurent que la maladie à coronavirus soit maîtrisée au Nunavik.

Les Rangers canadiens sont déployés pour lutter contre la COVID 19

Le CCRIUN a demandé que les Rangers canadiens du Nunavik soient déployés dans les 14 communautés de la région pour aider les autorités locales à se préparer à faire face à la pandémie. Les Rangers ont aidé les équipes d'intervention d'urgence locales à lutter contre une éclo-sion de COVID-19. À cet effet, ils ont lancé l'opération Laser à laquelle a pris part le groupe de patrouilles de Rangers dans chacun des 14 villages nordiques. Plus précisément, 40 rangers actifs sont en état de disponibilité opérationnelle et 40 autres sont prêts à être déployés. Ils font tout ce qui doit être fait pour aider à maintenir la sécurité dans les communautés, soit distribuer de la nourriture, monter des tentes et installer du matériel médical. Les Rangers se sont fixés comme priorité d'être là quand on a besoin d'eux.



Assemblées du Conseil de l'ARK

Le Conseil de l'ARK a tenu sa dernière assemblée par vidéoconférence les 25 et 26 mai. Cette assemblée ordinaire aurait dû avoir lieu à Tasiujaq, mais cela n'a pas été possible en raison des circonstances extraordinaires occasionnées par la pandémie de COVID-19.

La prochaine assemblée du Conseil de l'ARK devrait avoir lieu du 14 au 17 septembre. Il sera décidé avant la tenue de l'assemblée si celle-ci aura lieu par vidéoconférence ou en personne.



Les agents locaux d'emploi jouent un rôle important pendant la fermeture des bureaux de l'ARK

Les agents locaux d'emploi jouent un rôle de premier plan pendant la pandémie de COVID-19. Ils offrent des services aux Nunavimmiuts depuis leur domicile et, en cas de nécessité absolue, fixent des rendez-vous en suivant les règles de distanciation physique et d'hygiène.

Une ligne téléphonique et une adresse de courriel spéciales ont été mises en place pour permettre aux agents locaux d'emploi de recevoir les questions et les demandes des clients des 14 communautés.

Depuis le début de la crise, les agents locaux d'emplois ont réglé des dizaines de questions et demandes portant sur l'assurance-emploi, les demandes de la Prestation canadienne d'urgence, les allocations versées aux étudiants, les demandes d'aide sociale, les bons alimentaires d'urgence et d'autres mesures de réduction du coût de la vie.

Il est possible de communiquer avec les agents locaux d'emploi par téléphone **1 877-964-2961**, par courriel **leoservices@krg.ca** et par la page Facebook des services d'emploi de l'ARK **Employment Services KRG**.



Administration régionale Kativik
C.P. 9, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0
819-964-2961
info@krg.ca | www.krg.ca